



Ploërmel, le 25 septembre 2018

Chers Parents, Chers Adhérents,

L'année scolaire est rythmée par 3 conseils : le conseil de rentrée, le conseil de classe et le conseil d'orientation au cours desquels les professeurs se retrouvent pour faire le point sur les élèves et le fonctionnement de la classe.

Les élèves délégués y participent ainsi que les représentants des parents qui sont **les parents correspondants**.

Son rôle est d'accueillir, recevoir les informations et les propositions de l'ensemble des parents, pour les présenter en début de conseil. Il est témoin des échanges puis rédige la synthèse qui vous est adressée à l'issue des conseils.

**Le parent correspondant est là pour représenter tous les parents et il est tenu au devoir de réserve.**

Pour être efficace dans sa délégation, il a besoin de votre collaboration à travers toutes les informations que vous voudrez bien lui transmettre à partir du questionnaire. Ces renseignements seront confidentiels et utilisés avec la plus grande discrétion.

**Ce questionnaire ou toute autre correspondance est à faire parvenir au Collège, sous enveloppe fermée, portant le nom de votre enfant et de sa classe (par exemple : 6<sup>ème</sup> F) par l'intermédiaire de votre enfant ou par la poste au plus tard pour le mardi 2 octobre 2018.**

**Nous comptons sur vous et nous vous remercions de votre collaboration.**

La présidente,

L'équipe des parents correspondants